

Chronologie d'une émancipation. Questions féministes sur la citoyenneté des femmes

The chronology of an emancipation: feminist questions on women's citizenship

Yolande Cohen

Volume 3, numéro 2, 2000

Le vingtième siècle québécois des femmes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000581ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000581ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cohen, Y. (2000). Chronologie d'une émancipation. Questions féministes sur la citoyenneté des femmes. *Globe*, 3(2), 43–64. <https://doi.org/10.7202/1000581ar>

Résumé de l'article

L'histoire des Québécoises et de leurs rapports complexes à la politique est étudiée dans ce texte à partir du prisme offert par l'analyse du phénomène des Yvettes, issu du référendum sur la souveraineté-association de 1980. Cet événement fournit l'occasion de repenser les liens qui se sont noués depuis le début du siècle entre féminin, féminisme et nationalisme. L'auteure propose une brève chronologie des principales stratégies féministes des Québécoises, qui permet de mieux appréhender les transformations politiques en cours. Elle y intègre les revendications dites sociales, qui sont souvent la raison d'être officielle des grandes organisations de femmes, comme la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, les Cercles de Fermières, les AFÉAS, etc. En considérant les stratégies déployées par ces organisations pour combattre l'exclusion politique des femmes (qualifiées parfois de stratégies d'émancipation), elle identifie trois grands moments, qui sont aussi des moments clés de l'histoire politique du Québec contemporain. Au-delà de cette chronologie, qui permet de situer les lecteurs dans le contexte historique, la question de la construction politique d'une identité de genre au cours du XXe siècle est au centre de ce récit. Elle permet de comprendre comment s'est articulée la double revendication de la différence des sexes (ou la complémentarité des rôles sexués) et de l'égalité des droits, durant cette période.

Chronologie d'une émancipation. Questions féministes sur la citoyenneté des femmes¹

Yolande Cohen

Université du Québec à Montréal

Résumé — L'histoire des Québécoises et de leurs rapports complexes à la politique est étudiée dans ce texte à partir du prisme offert par l'analyse du phénomène des Yvettes, issu du référendum sur la souveraineté-association de 1980. Cet événement fournit l'occasion de repenser les liens qui se sont noués depuis le début du siècle entre féminin, féminisme et nationalisme. L'auteure propose une brève chronologie des principales stratégies féministes des Québécoises, qui permet de mieux appréhender les transformations politiques en cours. Elle y intègre les revendications dites sociales, qui sont souvent la raison d'être officielle des grandes organisations de femmes, comme la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, les Cercles de Fermières, les AFÉAS, etc. En considérant les stratégies déployées par ces organisations pour combattre l'exclusion politique des femmes (qualifiées parfois de stratégies d'émancipation), elle identifie trois grands moments, qui sont aussi des moments clés de l'histoire politique du Québec contemporain. Au-delà de cette chronologie, qui permet de situer les lecteurs dans le contexte historique, la question de la construction politique d'une identité de genre au cours du XXe siècle est au centre de ce récit. Elle permet de comprendre comment s'est articulée la double revendication de la différence des sexes (ou la complémentarité des rôles sexués) et de l'égalité des droits, durant cette période.

The chronology of an emancipation: feminist questions on women's citizenship

Abstract — The history of Quebec women and their complex relationships with politics is examined in this article through the prism provided by the analysis of the Yvettes phenomenon, ensuing from the 1980 referendum on sovereignty-association. This event creates the opportunity to rethink the links, formed since the beginning of the century, between the following concepts: feminine, feminism, and nationalism. The author proposes a brief chronology of the main feminist strategies of Quebec women, which enables us to better grasp the political transformations in progress. She integrates the so-called social demands, which are often the official *raison d'être* of the large women's organizations, like the *Fédération nationale*

¹ Ce texte s'inscrit dans le cadre de la recherche que je dirige sur « L'entrée des femmes dans la modernité », subventionnée par le CRSH. Je voudrais remercier Esther Lamontagne de son assistance.

Yolande Cohen, « Chronologie d'une émancipation. Questions féministes sur la citoyenneté des femmes », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 3, no 2, 2000.

Saint-Jean-Baptiste, the Cercles de Fermières, the AFÉAS, etc. By considering the strategies employed by these organizations to combat the political exclusion of women (qualified as strategies of liberation according to the situation), she identifies three main points, which also constitute pivotal points in the political history of contemporary Quebec. Beyond this chronology, which situates readers in the historical context, the question of the political reconstruction of this type of identity throughout the XXth century is at the center of this piece. She enables us to understand the way in which the dual demands of recognizing the difference between the sexes (or the complementarity of sexual roles) and of legal equality is expressed during this period.

On commémorait, en avril 2000, le vingtième anniversaire du rassemblement des Yvettes. En fait, les 6 et 9 mars 1980, en pleine campagne référendaire, Lise Payette, secrétaire d'État à la condition féminine du gouvernement de René Lévesque, ouvrait sa conférence de presse par un vibrant appel aux femmes². Commentant un sondage sur les chances du Parti Québécois de gagner le référendum sur la souveraineté, Lise Payette livrait sur le champ son analyse : « Deux groupes auraient refusé la liberté du Québec : les anglophones et les femmes ». Interprétant la résistance des femmes au projet de souveraineté comme un refus de la liberté que le Parti Québécois leur offrait, elle voulait établir une équation entre la liberté et la souveraineté. Elle succombait ainsi à la tentation de récupérer les revendications féministes d'émancipation, alors en plein essor, au profit du projet souverainiste. C'est pourquoi elle devait dépeindre le camp du Non, comme celui de la tradition (c'est-à-dire de l'oppression des femmes). Et pour illustrer la situation déplorable que les femmes perpétueraient en votant non à la souveraineté (la liberté), Lise Payette relut un extrait du manuel scolaire concernant la gentille petite Yvette : « elle trouve toujours le moyen de faire plaisir à ses parents, tranche le pain, verse l'eau chaude pour le thé... Yvette est une petite fille bien obligeante³ ». En pleine vague féministe, cette description de la réalité de soumission des femmes aux hommes, visait à légitimer leur révolte et à lui donner une expression politique avec

² Renée Dandurand et Évelyne Tardy, « Le phénomène des Yvettes à travers quelques quotidiens », dans *Femmes et politique*, Yolande Cohen [éd.], Montréal, Le Jour, 1981, p. 21-54.

³ *Jouons ensemble*, Montréal, Granger frères, p. 92, cité par Lise Dunnigan, *Analyse des stéréotypes masculins et féminins dans les manuels scolaires du Québec*, Québec, Conseil du Statut de la Femme, 1976.

son inclusion dans le programme du Parti Québécois. Et Lise Payette d'en rajouter : Claude Ryan, chef du camp fédéraliste, incarnait cette régression vers la tradition qui faisait de lui le champion des petites Yvettes : « C'est justement le genre d'homme que je hais... des Yvettes, il va vouloir qu'il y en ait plein le Québec... D'ailleurs, il est marié avec une Yvette ». L'événement était créé; le phénomène des Yvettes venait de commencer. L'appréciation nouvelle de la place des femmes dans la vie politique en est l'enjeu. L'histoire des Québécoises et de leurs rapports complexes à la politique devient à son tour objet de débats.⁴

Peu de féministes se sont alors élevées contre Lise Payette pour critiquer ses propos, préférant traiter les Yvettes et celles qui les appuyaient d'antiféministes. C'est pourquoi cet événement fut d'abord considéré par elles comme une simple gaffe, car de nombreuses féministes pensaient alors que les Québécoises ne pourraient s'émanciper du carcan de l'oppression que si elles rompaient avec leur passé (d'oppression et au mieux de compromis) pour embrasser la modernité (égalitaire). Avec les Yvettes, le lien subtil entre féminisme et souveraineté venait de se nouer plus concrètement et, on le verra durablement, rejetant le féminin dans un passé lointain, inutile et dépassé.

Restait à savoir que faire avec cette majorité de femmes qui se sont senties insultées. Les analystes comme Lise Bissonnette ne s'y sont pas trompés, quand ils ont jugé l'insulte grossière à l'égard des femmes. Plus généralement, les observateurs constataient l'impact majeur de cet événement sur l'avenir du Québec et sur le tournant pris par la campagne référendaire à partir de ce moment. La passion aurait changé de camp avec l'entrée en scène des Yvettes dans le débat politique. En 1980 déjà, et encore en 2000, on a considéré que si

⁴ Voir à ce sujet les ouvrages de Diane Lamoureux, *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 1970*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 1982; ainsi que *Entre le féminin et le féminisme*, Québec, Université Laval, Laboratoire d'études politiques et administratives, 1991; Martine Lanctôt, « Le mouvement des femmes », mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 1980; et Chantal Maillé « Mouvement des femmes et questions identitaires dans le Québec contemporain », *Québec Studies*, vol. 24, Fall 1997, p. 94-106.

le camp du Non avait finalement emporté le référendum, c'était grâce aux Yvettes et à l'impulsion nouvelle qu'elles lui ont donnée. Quant aux femmes qui se sont mobilisées au Forum et par la suite pour faire sortir le vote, on en a conclu qu'elles avaient été manipulées par le Parti libéral du Québec. Mais où était donc le Parti Québécois, seul porteur des aspirations légitimes des femmes, puisque son programme leur promettait l'émancipation en même temps que l'indépendance? Doit-on souscrire à la thèse de l'aliénation des femmes (thèse féministe alors majoritaire), qui sous-tendait l'affirmation de Lise Payette, à savoir que les Québécoises devaient sortir des anciens stéréotypes (de bonnes mères et de trop bonnes filles) pour accéder enfin à cette indépendance tant souhaitée? À ces questions, comme à celles qui reviennent régulièrement pour contester aux femmes le droit de vote (parce qu'elles seraient plus conservatrices que les hommes dans leur comportement électoral ou parce qu'elles « annuleraient » le vote de leurs maris) et qui sont toutes contradictoires, il reste difficile de répondre.

J'avais alors dans un texte publié par *Le Devoir* pris clairement position en faveur des Yvettes : comme historienne et féministe, je voyais dans l'attaque de Lise Payette plus qu'une gaffe, une erreur d'appréciation profonde du rôle des femmes dans la société québécoise⁵. Je ne comprenais pas la volonté de ces féministes québécoises de rompre avec leur passé, qui m'apparaissait comme sommaire et injuste. Pour celles qui avaient contribué à bâtir le Québec, l'interpellation de la ministre m'apparut comme une injure grossière. Elle venait d'effacer d'un trait de plume tout ce qui fut le credo de trois générations de Québécoises, c'est-à-dire leur dévouement à la cause nationale, à la survie de la nation canadienne-française. Elle leur reprochait le fait que majoritairement exclues de la sphère politique, les Québécoises avaient dû s'engager dans une action sociale secondaire et rester emmurées dans ce que l'on considérait comme de la philanthropie ou des bonnes œuvres. Le moment venu de mobiliser ces femmes, féministes et politiciens leur déniaient alors le droit de se déterminer comme bon leur semblait en leur servant un discours profondément moralisateur...

⁵ « Nous sommes toutes des Yvettes », *Le Devoir*, 9 mai 1980.

QUESTIONS FÉMINISTES SUR LA CITOYENNETÉ DES FEMMES

Mais le débat que j'espérais voir s'ouvrir sur les rapports entre féminin et féminisme n'eut lieu ni au sein du féminisme ni au sein des partis. Les positions sont restées tranchées, et les anathèmes lancés, car la question de la participation politique des femmes revêtait désormais une importance majeure. Pour deux raisons principales : d'une part, s'ouvre alors au Québec comme dans la plupart des pays occidentaux une période marquée par le *gender gap* où les femmes sont courtisées par tous les partis politiques. Elle aboutit à la cooptation de nombreuses femmes dans les partis et les gouvernements au pouvoir, au Canada comme au Québec⁶. Cette participation nouvelle (on arrive durant les années '80 à une représentation de près de 24 à 26% de femmes députées) donnera l'illusion, tenace encore aujourd'hui, qu'elles comptent désormais dans la vie politique⁷. D'autre part, ces gains désamorcent les revendications féministes plus radicales, comme celle d'une participation des femmes égale à celle des hommes et d'une véritable prise en compte de leurs revendications propres. Plus profondément, les revendications féministes radicales seront pratiquement balayées de la scène politique à partir du moment où la question nationale devient le fondement d'une politique axée sur l'émancipation nationale des Québécois (sans distinction de sexe) prise en charge par l'État. Politisée, la souveraineté devient une affaire de politiciens et du gouvernement et non plus l'affaire de tous, dans les familles, dans les paroisses et les cercles. Elle échappe à ces femmes comme à beaucoup d'hommes qui ont fait de leur survie comme peuple un élément déterminant de leur quotidien.

Ce que l'épisode des Yvettes révèle c'est tout à la fois le refus de ces femmes de politiser une question aussi essentielle que l'appartenance à la nation, comme la révolte de femmes qui se sentent méprisées parce qu'elles n'accordent pas leur confiance à celles qui parlent pour elles. Plus révélateur encore est le traitement fait par les féministes elles-mêmes de cet épisode et de la question

⁶ Caroline Andrew et Sandra Rogers [éd.], *Women and the Canadian State. Les Femmes et l'État canadien*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997.

⁷ Yolande Cohen et Marie-Blanche Tahon, « Today's Women », Marcel Fournier, Michael Rosenberg et Deena White [éd.], *Quebec Society. Critical Issues*, Scarborough, Prentice Hall, 1997, p. 189-201.

lancinante qui sous-tend le phénomène des Yvettes, celle de l'exclusion des femmes de la vie politique (et de leur inclusion aussi marginale qu'éphémère). C'est cette dernière question qui, me semble-t-il, permet de mieux saisir la portée et la nature du conflit révélé à l'occasion des Yvettes. Plutôt que d'y voir l'expression d'un passé conservateur qui resurgit inopinément pour bloquer la marche des femmes vers la modernité, les manifestations des Yvettes prennent un tout autre sens dans une perspective historique. Cet épisode s'inscrit dans la longue marche des femmes québécoises en vue de leur reconnaissance comme groupe social (autour des idéologies maternalistes, par exemple) et comme citoyennes (avec les mouvements d'émancipation en faveur des droits de vote et civils). La rupture est celle de féministes impatientes d'en finir avec ce passé. Plutôt que de le rejeter en bloc, je propose de l'analyser, car il me semble porteur de leçons importantes. À ce titre, les processus d'affirmation du rôle social et politique des femmes méritent d'être davantage explicités⁸, ce que je tenterai de faire ici en analysant les stratégies développées par certaines associations féministes au cours du XXe siècle. Cette étude témoigne de la complexité du problème et de la difficulté d'identifier des stratégies communes aux femmes selon les périodes historiques. C'est pourquoi je proposerai une brève chronologie des principales stratégies féministes des Québécoises qui nous permettra de mieux appréhender les transformations politiques en cours.

Ainsi, l'interprétation féministe longtemps dominante fut celle de la subordination des femmes, victimes du pouvoir patriarcal masculin. Cette perspective fut aussitôt nuancée, dans les années 1970 et 1980, pour faire place aux représentations suffragistes de militantes engagées dans des revendications d'inclusion politique et sociale. Les

⁸ De multiples interprétations ont renouvelé les termes du débat sur la citoyenneté des femmes, sans pour autant le clore. Voir en particulier, Janine Brodie, *Politics on the Margins. Restructuring and the Canadian Women Movement*, Halifax, Fernwood Publishing, 1995; Sandra Burt, Lorraine Code et Lindsay Dorney [éd.], *Changing Patterns. Women in Canada*, Toronto, McClelland & Stewart, 1993; Jane Jenson et Susan Philips, « Regime shift : new citizenship practices in Canada », *International Journal of Canadian Studies*, 14, Fall 1996, p. 111-136; Will Kymlicka, *Politics in the Vernacular. Nationalism, Multiculturalism and Citizenship*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

QUESTIONS FÉMINISTES SUR LA CITOYENNETÉ DES FEMMES

historiennes féministes ont largement contribué à rectifier l'image de femmes passives, même quand elles étaient exclues du droit de vote, en montrant comment et pourquoi celles-ci s'étaient mobilisées⁹. Et, plutôt que d'étudier ces processus à partir des seules revendications du droit de suffrage, auxquelles ces analyses se sont souvent restreintes, j'essaierai d'y englober les revendications dites sociales, qui sont souvent la raison d'être officielle des grandes organisations de femmes, comme la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), les Cercles de Fermières, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), etc.

En considérant les stratégies déployées par ces organisations pour combattre l'exclusion politique des femmes (que l'on tentera de qualifier comme des stratégies d'émancipation selon les cas), j'identifierai trois grands moments, qui sont aussi des moments charnières de l'histoire politique du Québec contemporain. La question de la construction politique d'une identité de genre au cours du XXe siècle est au centre de ce récit, car elle permet de comprendre comment s'est articulée la double revendication de la différence des sexes (ou complémentarité des rôles sexués) et de l'égalité des droits, durant cette période¹⁰.

⁹ D'abondantes études existent sur les formes prises par cette mobilisation, en faveur du droit de suffrage, mais aussi sur l'obtention de droits civils égaux; voir en particulier Andrée Lévesque, *La Norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1989; Diane Lamoureux, *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1989; Chantal Maillé, « Le vote des québécoises aux élections fédérales et provinciales depuis 1921 : une assiduité insoupçonnée », *Recherches féministes*, vol. 3, no 1, 1990, p. 83-95; Maryse Darsigny, « Du comité provincial du suffrage féminin à la ligue des droits de la femme (1922-1940). Le second souffle du mouvement féministe au Québec de la première moitié du XXe siècle », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1994; Caroline Andrew et Manon Tremblay [éd.], *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1996; Marie Lavigne et Yolande Pinard [éd.], *Les Femmes dans la société québécoise. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1977, p. 109-124.

¹⁰ Sur la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, voir notre récent article, Yolande Cohen et Chantal Maillé, « Les cours d'instruction civique de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Une voie d'accès à la citoyenneté politique pour les femmes du Québec », *Recherches féministes*, vol. 12, no 2, 1999, p. 39-59; Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec. La fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la

Le féminisme des droits et la revendication du vote des femmes (1890-1920)

Désormais considérée par l'historiographie féministe comme constituant la première vague de revendications féministes, la stratégie suffragiste exprime la volonté d'intégration des femmes à la démocratie par le vote : c'est la revendication du droit de suffrage féminin qui mobilise une bonne partie des femmes cultivées des élites dans tous les pays occidentaux dans le courant du XIXe siècle et au tournant de ce siècle.

Au Québec, l'histoire de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste s'inscrit dans cette dynamique. Pratiquant ce qui fut d'abord caractérisé comme un féminisme bourgeois (amalgame d'un féminisme chrétien, social et juridico-politique) de 1907 jusqu'en 1922, cette association fut considérée par les historiennes comme une pionnière de la revendication de ce droit. Alors que les Canadiennes françaises peuvent voter au fédéral (1918) mais pas encore au provincial (1940), l'action de la Fédération vise à inciter les femmes québécoises à voter aux premières élections fédérales en 1920 et à développer leur esprit civique. Dans ce processus de construction d'une identité sociale féminine et laïque, la Fédération fait d'emblée

bataille pour le droit de vote », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, no 3, hiver 1999, p. 315-344; Yolande Pinard, « Le féminisme à Montréal au commencement du XXe siècle (1893-1920) », mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 1976; Yolande Pinard, Marie Lavigne et Jennifer Stoddard, « La fédération nationale Saint-Jean-Baptiste au début du 20e siècle », Marie Lavigne et Yolande Pinard [éd.], *Les Femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1977, p. 89-108 et Marie Lavigne, Yolande Pinard et Jennifer Stoddard, « La fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du siècle », Linda Kealey, *A not Unreasonable Claim. Women and Reform in Canada. 1880-1920s*, Toronto, Women's Educationnal Press, 1979, p. 71-87. Voir aussi : Yolande Cohen, *Femmes et contre-pouvoirs*, Montréal, Boréal, 1987; et « Suffrage féminin et démocratie au Canada », Christine Fauré [éd.], *L'Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 535-550; Naomi Black, *Social Feminism*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1989.

QUESTIONS FÉMINISTES SUR LA CITOYENNETÉ DES FEMMES

alliance avec les élites nationales canadiennes-françaises éclairées, mais aussi, et c'est un fait remarquable, avec les groupes féministes anglo-protestants de Montréal et du Canada (le *Montreal Local Council of Women* par exemple). Mais contrairement aux féministes anglo-protestantes qui trouvent dans l'élite éclairée des alliés à leur cause, la Fédération se voit rabrouée par les autorités épiscopales qui lui enjoignent de renoncer aux revendications suffragistes. (Ces tensions, qui apparaissent dans le mensuel de la Fédération, *La Bonne Parole*, expriment toutefois une reconnaissance publique nouvelle.) Elle met effectivement ses revendications en veilleuse, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle cesse d'être féministe, comme on l'a souvent soutenu. Car, l'équivalence établie entre féminisme (en tant que mouvement d'émancipation) et revendication du suffrage implique trop souvent une restriction qui à l'examen se révèle un anachronisme.

Se pourrait-il que face à l'opposition frontale des politiciens québécois, qui renvoient les amendements prévoyant le vote des femmes *sine die*, la Fédération comme bien d'autres organisations de ce type, ait dû adopter une autre stratégie d'émancipation des femmes? Les perspectives réformistes ou bourgeoises qu'elle avance étaient-elles propices à l'élargissement de la sphère d'action des femmes?

À ce titre, il faut voir à quel point la stratégie suffragiste fut conçue par ses promotrices comme une stratégie réformatrice, visant à aménager une place aux femmes dans le cadre du renforcement de la démocratie. Le vote fut demandé au nom de la défense de la famille, apanage des femmes bien plus que des hommes, selon leurs propres dires. D'ailleurs, dans certains pays, comme la Suède, le Canada ou les États-Unis, le vote avait été octroyé à l'occasion de la Première Guerre mondiale, pour services rendus à la patrie par les mères, femmes et sœurs des soldats, et non pas en vertu de droits égaux des femmes. Durant toute cette période d'ébullition féministe, les regroupements de femmes comme la Fédération ont dû lier revendications suffragistes et revendications sociales (ou maternalistes) qui font autant appel à la complémentarité entre les sexes qu'à l'égalité. Durant cette première vague féministe, la

demande d'inclusion des femmes au politique est faite au nom du rôle social particulier des femmes (comme éducatrices, mères, etc.) et donc la revendication d'égalité (le vote) se fait au nom de la différence des sexes (rôles sexués). Cette conception partagée par la majorité des groupes de femmes restera encore dominante durant toute la période qui suit. Ce qui est neuf, c'est la scission qui s'opère au sein du féminisme entre suffragistes et maternalistes dans les années '20 et '30; l'historiographie féministe des années '70 ne retiendra dans sa narration que l'histoire du mouvement suffragiste, occultant l'importance du courant maternaliste dans l'histoire de l'émancipation des femmes. Ce qui ne veut pas dire que le courant maternaliste fut inactif; bien au contraire. On doit lui attribuer la persistance des revendications sociales en faveur des femmes durant les années difficiles de récession économique et de conservatisme social. La question qui se pose alors est bien la caractérisation de ce mouvement : émancipateur ou conservateur ?

Le féminisme social et la demande de protection (1920-1970)

La stratégie déployée par les féministes maternalistes doit désormais être identifiée, car la question est devenue plus complexe, en raison de la polarisation du débat entre suffragistes (pour l'égalité) et maternalistes. Ces dernières visent la reconnaissance du rôle des femmes dans la société. Constatant le peu d'impact que les femmes peuvent avoir dans la sphère politique, même avec le vote (ce qui est le cas du Québec durant les années trente et quarante), des groupes comme la FNSJB et ses organismes affiliés tentent de développer une citoyenneté sociale sur la base du rôle maternel des femmes. Les pressions qu'ils exercent en faveur de mesures de protection des enfants et de la famille ont été récemment associées par différentes théoriciennes comme participant de la mise sur pied des États-

providence (américain et canadien)¹¹. Cette stratégie, qui visait l'égalité des femmes dans la différence des sexes, aboutit aussi à une seconde vague d'affranchissement des femmes par le vote, dans les années '40, quand l'obtention du vote reste conditionnelle à leur rôle de mères.

Ainsi, l'engagement philanthropique de la Fédération se traduit par son implication dans une vaste campagne de lutte contre l'alcoolisme et pour la protection des enfants. Cette incursion sur la scène publique aboutit presque immédiatement à l'intégration de certaines de ses membres à des postes de direction d'organismes publics et à la reconnaissance de certaines professions féminines, comme celles d'hygiénistes, d'infirmières ou d'assistantes sociales. La collaboration de la Fédération avec les instances gouvernementales provinciales irrite profondément le clergé catholique, qui considère la sphère sociale comme relevant exclusivement de ses prérogatives. La Fédération sera rappelée à l'ordre au nom de la défense des intérêts canadiens-français, considérés menacés par ce qui apparaît comme une stratégie anglo-protestante. Toutefois, consciemment ou non, la Fédération comprend tout l'intérêt qu'il y a pour les femmes à profiter des réseaux de pouvoir de l'Église et de l'État pour devenir l'interlocutrice privilégiée des femmes et des questions féminines (donc sociales) dans leurs instances. De plus, le transfert qu'elle effectue entre les qualités maternelles des femmes comme mères, de la sphère privée à la sphère publique, lui permet de légitimement demander des droits en fonction des devoirs accomplis, ce qu'elle fait

¹¹ Theda Skocpol, *Soldiers, Mothers and Welfare*, Harvard University Press, 1993; Wendy Mitchinson, « Early Women's Organizations and Social Reform: Prelude to the Welfare State », Allan Moscovitch et Jim Albert [éd.], *The Benevolent State: the Growth of Welfare in Canada*, Toronto, Garamond Press, 1987, p. 77-92; Nadia Fahmy-Eid et Nicole Laurin « Théories de la famille et rapports famille-pouvoir dans le secteur éducatif au Québec et en France (1850-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, 1981, p. 197-222; Katherine Arnup et al., *Delivering Motherhood: Maternal Ideologies and Practices in the 19th and 20th centuries*, London et New York, Routledge, 1990. Voir aussi : Nitza Berkovitch, *From Motherhood to Citizenship. Women's Rights and International Organizations*, Baltimore, Johns Hopkins, 1999.

par la revendication de réformes au Code civil et pour le droit de vote¹².

Ce que l'on connaît moins, c'est son combat pour une aide étatique aux mères nécessiteuses, des allocations pour les mères au foyer et des congés pour les mères qui accouchent, toutes mesures qui se situent nettement en rupture avec les pratiques courantes alors au Québec. Ainsi, à elle seule, la mesure en faveur d'une pension aux mères, adoptée en 1909, apparaît-elle comme directement inspirée des programmes d'aide gouvernementaux des provinces de l'Ouest du Canada ou du vaste mouvement féministe nord-américain en faveur des pensions¹³. Elle contrevient aux traditions d'assistance privée et confessionnelle, qui ont conduit au Québec à privilégier le secteur privé et institutionnel (hôpitaux, sanatoriums, asiles ou hospices, orphelinats ou patronages, crèches, maternités, garderies, refuges et écoles spécialisées), plutôt que l'intervention gouvernementale dans les familles. La Fédération défend une conception nouvelle de la famille comme environnement idéal du développement de l'enfant et associe le rôle des mères dans et hors de leurs familles à une action civique de responsabilité sociale. À cet égard il convient de distinguer les politiques de protection familiale qui en seront issues de la stratégie maternaliste de la Fédération; les premières visent à enfermer les femmes dans la famille; la seconde veut promouvoir le rôle des femmes (en tant que mères, même seules), et pas seulement celui des familles, comme essentiel dans cette action.

En proposant un modèle efficace et moderne d'intervention laïque dans le champ social, en valorisant l'aide à domicile dans le respect des foyers, en faisant campagne en faveur de la sauvegarde de la famille canadienne-française et en cherchant à revaloriser socialement le rôle complexe de la mère de famille, la FSNJB a joué

¹² Ses principales revendications concernant les réformes du Code civil témoignent de la volonté de protéger la femme et les enfants dans la famille. Elle revendique aussi que les avoirs communs du mariage ne puissent être aliénés par le mari si ce n'est en faveur des enfants communs (1927). Le droit des femmes d'être témoin dans les testaments et de disposer de leurs salaires est obtenu en 1927.

¹³ ANQ-M, P120/12-4, bobine 6823, procès-verbaux FNSJB, minutes, bureau de direction, (cahier V), assemblée du 10 janvier 1922.

QUESTIONS FÉMINISTES SUR LA CITOYENNETÉ DES FEMMES

un rôle non négligeable dans la promotion d'un nouveau rôle social des mères. Toutefois, cette position (féministe) disparaît du programme électoral du parti conservateur de Camilien Houde, qui sera le premier à en reprendre la thématique en 1931, pour en faire un projet de loi sur la pension aux veuves et aux orphelins. Et ce n'est pas la loi votée par le premier gouvernement Duplessis en 1937, qui accorde effectivement une pension à certaines mères seules (méritantes), qui en fera état non plus. Elle devient un élément de la rhétorique conservatrice du parti.

L'orientation de la FNSJB en faveur d'une action sociale des femmes comme mères suscite également la critique de certaines féministes qui voudraient concentrer leur action sur le suffrage, sur la base d'une vision égalitaire. Les positions maternalistes de la Fédération sont vivement critiquées dès 1925 par le Comité pour le suffrage féminin et sa porte-parole Idola Saint-Jean, qui s'engagent plutôt à défendre les droits légitimes des femmes comme individus et comme citoyennes. Le clivage est ici significatif de deux visions qui deviendront, avec le temps, irréductibles : celles qui considèrent que la citoyenneté dérive de leur rôle de mères (les modérées ou maternalistes) et celles qui au contraire revendiquent leur reconnaissance comme individus égaux (les radicales).

Toutefois, c'est encore la stratégie maternaliste qui sera invoquée pour justifier l'octroi du vote aux femmes. Ainsi, le vote provincial est obtenu en 1940 au Québec sur des considérants essentiellement maternalistes, au nom du rôle social des femmes comme mères d'abord. Au moment où le Québec se dote aussi d'un État-providence, la citoyenneté sociale est considérée comme déterminante. Les revendications féministes maternalistes en faveur d'une intervention directe de l'État dans la société ont ainsi abouti à la protection des mères, premières clientes d'un système de soutien social étatisé. En trente ans, des regroupements comme la Fédération ont réussi à faire entrer les mères, même seules, dans l'univers de la citoyenneté, sociale puis politique, en jouant sur les préoccupations familiales et natalistes des politiciens. Dans ce contexte, la différence des sexes sert de justification à une complémentarité des rôles entre

hommes et femmes et devient la base de cette stratégie féministe modérée.

Si la préoccupation égalitaire imprègne la stratégie maternaliste de la Fédération dès le début du siècle, on voit bien qu'elle disparaît progressivement des politiques familiales dans les années '40 et '50. Au nom de la défense des mères et de leur protection, les gouvernements conservateurs de Duplessis préconisent des politiques familialistes qui aboutissent à la subordination du rôle des femmes à celui de l'État. Celle-ci sera dénoncée avec vigueur par les mouvements féministes des années '60 et '70 et dans des termes entièrement nouveaux. Les attributs maternels pour justifier le droit à l'égalité seront rejetés comme dégradants et remplacés par la notion d'individu égal. Il n'est pas étonnant dans ce contexte que ce soit la volonté d'affirmer le libre-arbitre des mères dans la procréation (« un enfant si je veux, quand je veux ») qui soit à l'origine de la révolution féministe de cette période.

S'il faut reconnaître l'importance du courant maternaliste dans la transformation de l'État moderne et l'accès à la citoyenneté sociale désormais ouverte aux mères, une difficulté surgit quand il s'agit d'apprécier la nature de l'émancipation promise par ce courant. Confrontée à la stratégie égalitaire, celle qui préconise la complémentarité des rôles sexuels apparaît nettement plus réformatrice, même si toutes deux s'inscrivent dans le système de représentation politique traditionnel des systèmes démocratiques. Tout au plus s'opposent-elles sur les façons de parvenir à faire prendre en compte les femmes. Pour les unes, l'égalité des hommes et des femmes vise à les faire reconnaître comme individus; pour les autres, la complémentarité des rôles consiste à faire prendre en compte la contribution des femmes comme groupe social différencié (*gender based politics*). Dans les deux cas, des questions restent non résolues : les femmes ont certes désormais des droits individuels, mais en réalité elles sont encore des citoyennes de seconde zone. Par ailleurs, les stratégies sociales des femmes comme groupe social se heurtent aux politiques qui les enferment dans des rôles stéréotypés. C'est aussi pourquoi la grande majorité des féministes des années '70 ont rejeté en bloc la différence des sexes et l'ont dénoncée, au mieux, comme

QUESTIONS FÉMINISTES SUR LA CITOYENNETÉ DES FEMMES

conservatrice, au pire comme aliénante. En se démarquant aussi radicalement de cet héritage devenu encombrant, elles ont effacé les traces d'un féminisme modéré. La revendication de l'égalité a remplacé celle de complémentarité, mais l'égalité peut-elle effacer les différences?

Le féminisme individualiste comme politique d'émancipation (1960-1980)

Rejetant les stratégies maternalistes comme autant de formes de la différence sexuelle et de la subordination qu'elle engendre, les mouvements féministes des années '70 (l'année zéro de la libération des femmes) placent l'émancipation des femmes au cœur de leur programme d'action. Le contrôle du corps et de la procréation ont créé les conditions de l'émergence de ce mouvement, à un moment où les fondements de la démocratie représentative sont également remis en cause¹⁴. La question qui est posée par certaines féministes tourne alors autour de l'égalité politique complète et entière, et de la reconnaissance immédiate des femmes comme citoyennes à part entière¹⁵. Pour ces égalitaristes, la différence des sexes n'est plus de mise pour juger de la contribution des femmes; c'est au nom des principes universalistes de la démocratie que ces féministes réclament l'inclusion des femmes dans la vie politique, au titre de citoyennes (individus) comme les autres (caractérisés d'*insider* au Canada). D'autres, qui se disent plus radicales, bâtissent au contraire, sur la séparation des sexes (et leur radicale différence), des théories d'émancipation qui rejettent aussi bien les fondements de la démocratie représentative que ses principes (faussement) égalitaires

¹⁴ Christine Delphy, « De l'exploitation familiale au concept de genre », thèse de doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal, 1998; et Nicole-Claude Mathieu, *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-Femmes, 1991.

¹⁵ Voir Françoise Picq, *Libération des femmes. Les années-mouvement*, Paris, Seuil, 1993; Geneviève Fraisse, *Les Femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, 1998; et Élisabeth Badinter, *L'Un est l'autre*, Paris, Odile Jacob, 1992.

(outsider). Pour ces dernières, la subversion des rôles sexuels ne peut se réaliser que s'il y a subversion sociale et politique; ce qui les conduit à promouvoir plutôt la séparation des sexes et l'homosocialité¹⁶.

Au Québec, le mouvement féministe se radicalisant, balaie sur son passage les anciennes associations de femmes, comme la Fédération. De nouveaux groupes émergent, qui traduisent cette volonté des femmes de se démarquer de leurs prédécesseurs. La plupart se constituent dans les années '70 sur la négation de l'action de ces derniers, et même pour certaines, comme l'AFÉAS, dans le refus de leur propre histoire¹⁷; se proclamant égalitaires, des groupes comme la nouvelle Fédération des Femmes du Québec ou l'AFÉAS s'engagent dans un féminisme des droits, politiques et économiques. Elles se proclament en faveur de l'avortement et pour le droit de vote et font du passé table rase; elles raniment le débat pour l'égalité en le liant à l'autre grande revendication modernisatrice de l'heure, celle de l'indépendance du Québec (titre du fameux rapport de Lise Payette, *Égalité et indépendance*). Pour un grand nombre de ces groupes, une seule et commune émancipation serait garantie par la souveraineté du Québec¹⁸. Les clivages sont désormais polarisés sur la question de l'émancipation nationale, effaçant tout autre débat. À cet égard, on

¹⁶ Françoise Barret-Ducrocq et Evelyne Pisier-Kouchner, *Femmes en tête*, Paris, Flammarion, 1997; Françoise Gaspard et Ana Coucello [éd.], *Les Femmes dans la prise de décision en France et en Europe : demain la parité*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1997; Éric Fassin et al., *Homosexualités*, Paris, Actes de la recherche en sciences sociales, Éditions du Seuil, 1998.

¹⁷ Issue d'une scission au sein des Cercles de fermières, l'Union des femmes catholiques donne naissance à l'AFÉAS. Toutefois, cette dernière ignore ses origines catholiques (dans les années '40) pour naître féministe à la fin des années '60. Cet épisode a fait l'objet d'un conflit d'interprétation qui m'a conduite à abandonner la direction du projet d'histoire de l'AFÉAS. D'autres chercheurs ont accepté d'écrire l'histoire « officielle » du mouvement. Jocelyne Lamoureux, Michèle Gélinas et Katy Tari, *Femmes en mouvement. Trajectoires de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) 1966-1991*, Montréal, Boréal, 1993. Voir aussi : Yolande Cohen, *Femmes de parole, Histoire des Cercles de fermières*, Montréal, Le Jour, 1990.

¹⁸ Evelyne Tardy, *Militer au féminin : dans la Fédération des femmes du Québec et dans ses groupes affiliés*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1995; Renée Carpentier, Francine Lepage et Danielle Houde, *Commentaires du CSF sur le projet de loi 86, loi modifiant la chartre des droits et libertés de la Personne*, Québec, Montréal, Conseil du statut de la femme, 1982.

l'a déjà dit, la manifestation des Yvettes revêt un caractère exceptionnel. Les partis politiques qui ont largement sous-estimé la capacité mobilisatrice des femmes et les mouvements d'émancipation spécifiques dont elles se sont dotées doivent désormais compter avec elles. Touchées par l'attaque contre un rôle considéré comme traditionnel, les Yvettes réitérèrent leur engagement à le défendre, par tous les moyens, y compris en s'engageant dans la politique active. Le camp souverainiste, comme les féministes égalitaires qui l'appuyaient, a considéré les revendications maternalistes comme dépassées. Cette insensibilité à l'histoire des Québécoises fut déterminante lors du référendum de 1980 et l'est à bien des égards dans la polarisation et la récupération des revendications féministes, encore aujourd'hui (Charte des droits de la personne, équité salariale, politiques d'action positive, etc.)¹⁹.

D'un côté, la stratégie égalitaire, oubliée de celles qui l'ont précédée et souvent accompagnée, a permis l'intégration de nombreuses femmes à des postes de direction et de pouvoir dans les deux grands partis politiques du Québec; même si on peut déplorer la faible proportion de femmes à l'Assemblée nationale, elle a permis une forme de cooptation des femmes et des féministes par les instances politiques. De l'autre, les groupes féministes plus radicaux ont durant ces années perdu leur capacité d'élaborer de façon autonome leur propre voix politique. C'est ce qui explique, à mon sens, l'absence de débat au sein des mouvements féministes québécois sur les grandes questions politiques de l'heure, comme le multiculturalisme (sous l'influence du féminisme américain et canadien), et le peu d'impact de la stratégie paritaire (discutée en Europe depuis le début des années '90) au Québec. Malgré l'influence croissante prise par la tendance égalitaire (et sa participation active au processus politique), les tensions sont perceptibles au sein des mouvements féministes.

¹⁹ Susan Jackel, « Rethinking Equality and Citizenship », David Scherderman [éd.], *Among Friends / Entre amies : Women & Constitutional Reform*, Edmonton, University of Alberta, 1991; Conseil canadien de développement social. Programme de contestation judiciaire, *Guide du recours à la Charte pour les groupes de promotion de l'égalité. A Guide to the Charter for Equality-Seeking Groups / Court Challenges Program*, Ottawa, Canadian Council on Social Development, Conseil canadien de développement social, 1988.

Pour de nombreuses femmes, la différence des sexes n'est pas uniquement synonyme d'oppression, mais peut signifier une certaine autonomie des femmes. L'ancienne idée de complémentarité des rôles n'a pas disparu pour un grand nombre de femmes; on la retrouve bien vivante dans les chantiers d'action ou d'économie sociales, par exemple. L'homosocialité apparaît pour d'autres comme un moyen plus radical d'émancipation : en faisant de la différence sexuelle la base d'une radicale hétérogénéité, l'homosexualité définit les contours de nouvelles politiques de reconnaissance (*identity politics*). D'autres critiques de la stratégie égalitaire (plus de postes accordés aux femmes dans les partis et toutes les instances décisionnelles) considèrent qu'elle a conduit à une cooptation de certaines femmes à des positions de pouvoir et à museler la critique féministe de la domination masculine, sans avoir fait la preuve d'une plus grande ouverture à la cause de toutes les femmes. Pour d'autres encore, la sphère politique reste marquée par le machisme : en restant à l'écart du pouvoir, les femmes pourront s'y opposer avec force et critiquer la représentation politique comme une farce; la féminisation de la société leur apparaissant comme le plus sûr moyen de la changer (pacifisme, écologisme, homosocialité, etc.).

Paradoxalement, ces positions féministes très diversifiées ne trouvent pas de résonance durable dans la sphère politique et sont souvent perçues comme d'autres formes de l'apolitisme des femmes. Au Québec, les femmes s'engagent encore majoritairement dans des regroupements d'action sociale et communautaire, font du bénévolat et militent dans les commissions scolaires. Cette action sociale et communautaire se traduit-elle pour autant par une reconnaissance politique ? À voir comment les questions féministes ont disparu de la toute dernière campagne électorale fédérale (novembre 2000), on peut le croire. Plus étonnante encore est l'absence des revendications féministes des débats politiques contemporains²⁰.

La demande de parité (où l'on revendique une représentation politique à 50% des femmes et 50% des hommes) qui vise à changer de

²⁰ Diane Lamoureux, Chantal Maillé et Michéline De Sève, *Malaises identitaires : échanges féministes autour d'un Québec incertain*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1999.

QUESTIONS FÉMINISTES SUR LA CITOYENNETÉ DES FEMMES

façon volontaire la sous-représentation, toujours chronique, des femmes dans la vie politique, n'est guère envisagée sur la scène politique canadienne et québécoise. Pourtant, les politiciens français l'ont bien compris quand ils ont adopté la loi sur la parité en janvier 2000, cette proposition peut conduire à dénouer le problème de la représentation politique des femmes tout en contribuant à moderniser la vie politique dans son ensemble. Même si la stratégie paritaire souffre encore de cette ambivalence fondamentale aux yeux des féministes qui s'y sont opposées : si la différence des sexes est la source de l'exclusion et de la subordination d'un sexe par l'autre, comment peut-elle être celle de l'inclusion, et de l'égalité entre les sexes²¹?

Malgré l'adoption de la loi, le débat sur les principes qui justifient cette intervention de la loi républicaine suscite la controverse entre féministes : la parité est-elle l'expression d'une discrimination positive en faveur des femmes, qui viendrait corriger l'inégalité entre les sexes? Auquel cas, d'autres minorités pourraient s'en prévaloir et saper les fondements de la République. Est-elle plutôt l'expression de la différence des sexes, unique en son genre? Auquel cas, elle contrevient à certains principes de l'universalisme républicain (ceux de l'individualisme abstrait, ignorant les genres du citoyen). Le débat français a l'avantage de clarifier les termes du débat et renvoie à des conceptions différentes de la citoyenneté et de l'identité sociale des femmes. D'un côté, ceux qui défendent des conceptions républicaines universalistes, nient toute différence (sexuelle, ethnique, ou religieuse) entre citoyens d'une même nation. De l'autre, ce que l'on a caractérisé rapidement comme un communautarisme ou multiculturalisme à l'américaine (le modèle canadien étant au Québec suspect de nombreuses tares originelles, sur lesquelles il serait bon de revenir un jour) donnerait des droits nouveaux à tous les groupes qui se disent différents.

Au Québec, la préoccupation politique majeure tourne autour des nouvelles formes d'entente constitutionnelle, qui font peu de cas des femmes. De leur côté, des grandes organisations féministes

²¹ Élisabeth Badinter, « Un remède pire que le mal », *Nouvel Observateur*, no 1784, 1999.

comme la Fédération des Femmes du Québec semblent se concentrer sur la lutte à la pauvreté. Renouant avec les revendications sociales des générations passées, elles évitent toutefois de poser la question du pouvoir, ici et maintenant. On comprendra qu'au terme de cette présentation, où l'on a tenté de distinguer les différentes stratégies féministes, on ne puisse en rester aux oppositions binaires pour caractériser leur action politique : féminin ou féminisme, réformisme ou radicalisme, soumission ou révolte, universalité ou différence, citoyenneté abstraite ou active, principes contre pratiques, égalité ou indépendance... ?

En conclusion de ce rapide survol historique, je voudrais ici suggérer quelques pistes de réflexion qui aideront à orienter les recherches futures.

(1) Tout d'abord, il me semble qu'il y a une autre interprétation à donner à ce que l'on caractérise comme des ruptures ou des ambivalences dans les trois positions féministes énoncées. Toutes ces revendications féministes, dont j'ai rapidement esquissé les contours, ont contribué à façonner un groupe politique particulier autour de l'identité sociale des femmes. Cette identité sexuée, qui n'est ni essentialiste ni un retour aux qualités naturelles des femmes, est bien leur contribution particulière à la transformation de la vie politique contemporaine (et qui a permis à une partie d'entre elles de s'insérer dans la vie politique en tant que représentantes de ce groupe identitaire). À chaque période correspond sa stratégie particulière, qui a coloré la plupart des combats citoyens des femmes au cours du XXe siècle. S'il ne s'agit pas de les mettre sur le même plan, en termes d'émancipation, il faut toutefois être capable d'en rendre compte correctement et appréhender la nature du changement voulu par les féministes des années '70 et '80.

(2) Un renversement a lieu durant ces années avec l'émergence de théories de l'émancipation, qui s'élaborent sur l'identification de la différence sexuelle comme lieu de l'oppression et qui rejettent du même souffle cette identité de groupe acquise précédemment. Au Québec, comme ailleurs, le mouvement en faveur de l'égalité des droits a prédominé, visant avant tout l'obtention d'une égalité des

femmes comme individus, sans pour autant déboucher sur une représentation politique égale des femmes. L'identification au groupe national et à l'État québécois (la société distincte) a constitué le véhicule politique de ce type de féminisme. Toutefois, la question plus générale de l'inclusion des femmes dans l'univers politique est restée entière (ce ne sont pas les 16% ou 20% de femmes dans les deux assemblées, fédérales et provinciales, qui placent les femmes en meilleure posture).

(3) La subordination des objectifs de ces féministes égalitaires au programme souverainiste a conduit au Québec à une position paradoxale où la question du pouvoir politique des femmes est reléguée au second plan. En moins de trente ans, la politique d'action positive ou d'avancement des candidatures de femmes dans les grands partis politiques (qui a conduit au *gender gap* durant les élections fédérales de 1984) ne semble plus de mise²². Comment expliquer que ces féministes n'aient pas maintenu la pression en faveur d'une politique ouverte d'avancement des candidatures de femmes (comme si ce problème était déjà résolu)? S'il est clair que la satisfaction de l'électorat féminin pèse très fort au moment des élections, il reste que ce sont encore principalement des mesures familialistes (comme les garderies à 5\$) qui sont proposées par les grands partis pour satisfaire cet électorat, tandis que les revendications d'équité ou de parité sont avancées pour corriger des inégalités dans le milieu du travail plutôt que dans la représentation politique.

Un débat sur les principes d'une représentation politique sexuée devrait avoir lieu, au sein des organisations féministes et des partis. Les propositions paritaires ont le mérite d'être claires. Doit-on adopter des mesures transitoires temporaires de rattrapage, qui forceraient les partis politiques à changer leurs mœurs? Doit-on passer des lois pour que la parité en politique soit respectée? L'aspect volontairement transitoire de cette mesure de rattrapage indique que la démocratie politique ne pourra se réaliser que si les féministes

²² Cette conclusion semble également être celle de Maureen O'Neil, « Citizenship and social change: canadian women's struggle for equality » William Kaplan [éd.], *Belonging. The Meaning and Future of Canadian Citizenship*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University press, 1993, p. 314-332.

s'accordent à en faire une revendication majeure, et que la chaîne des solidarités avec les autres exclus est rétablie (ce qu'indique bien la marche des femmes parrainée par l'ONU, en novembre 2000). Car, une chose me semble sûre, à la lumière de cette histoire, c'est qu'il n'y aura pas de citoyenneté entière pour les femmes sans un engagement volontaire des partis et de la société civile à présenter autant de femmes que d'hommes, ici et aujourd'hui. Le débat sera-t-il ouvert?